

PROCÉDURE URGENTE

Moment où le producteur reçoit la demande ➡ jour et lieu de livraison

	Ouverture	15h00	Fermeture
Lundi	Livré à la commune le mardi		Livré à la commune le mercredi
Mardi	Livré à la commune le mercredi		Livré à la commune le jeudi
Mercredi	Livré à la commune le jeudi		Livré à la commune le vendredi
Jeudi	Livré à la commune le vendredi		Livré à la commune le lundi
Vendredi	Livré à la commune le lundi		Livré à la commune le mardi
Samedi			Livré à la commune le mardi